

PARC NATUREL
RÉGIONAL DES BOUCLES
DE LA SEINE NORMANDE

2017

Bilan *d'activités*

Zoom sur les actions



Parc
naturel
régional
des Boucles de
la Seine Normandie
Une autre vie s'invente ici

ÉDITO



Je suis ravi de vous proposer cette version, volontairement condensée, du bilan d'activités 2017 du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande. Ce document vous permettra de prendre connaissance du large panel d'actions que le Parc mène au quotidien, déclinées à travers les trois ambitions définies dans la charte du Parc 2013/2028.

Cette année 2017 fut riche de nombreux projets, menés, pour la plupart avec de nombreux partenaires, qui illustrent le slogan des Parcs naturels régionaux, « Une autre vie s'invente ici ». La construction du contrat de Parc 2018 – 2020 a été menée à son terme, dégagant 18 projets pour les trois années à venir. Initiée fin 2016, une stratégie de communication a permis d'établir des axes prioritaires autour de l'innovation et de l'expérimentation, déclinés dans un plan de communication triennal. De nouvelles actions ont, d'ores et déjà, été mises en place, avec succès, comme le stand institutionnel et *Les Rendez-vous du Parc*.

Plusieurs actions structurantes ont marqué l'année, comme le projet *Le Monde du travail*, le projet ARBRE, la restauration de nombreuses mares ou encore la marque Valeurs Parc naturel régional, qui sera réservée dans un premier temps aux hébergements. Le programme Leader est entré dans une phase opérationnelle de programmation des projets. A la demande de nos financeurs, notamment la Région Normandie, un important travail a été mené entre les 4 Parcs naturels régionaux de Normandie, dans le but, notamment, de mutualiser certaines de nos actions et de nos moyens. Enfin, le golf de Jumièges a poursuivi sa renaissance, avec, notamment, d'importants travaux entamés en fin d'année pour rénover le club house.

Je tenais à remercier tous les élus, les partenaires des différentes structures présents à nos cotés tout au long de l'année, ainsi que l'équipe du Parc. Ensemble, nous mettons en œuvre des actions innovantes et expérimentales qui permettent un développement harmonieux de notre territoire, tout en le protégeant et en le valorisant.

Jean-Pierre Girod

VIE DU SYNDICAT MIXTE

En 2017, le comité syndical, composé de 102 élus, s'est réuni à cinq reprises, dans plusieurs communes du territoire, entérinant 35 délibérations. Le bureau syndical, composé de 19 élus, a, de son côté, enregistré 122 délibérations au cours de 8 réunions de bureau à la Maison du Parc. Ces débats ont permis, en particulier, de statuer sur le projet de rénovation thermique et fonctionnelle de la Maison du Parc, préparé au cours de 2 réunions avec les élus de la Région Normandie et des Départements de Seine-Maritime et de l'Eure. D'autres rencontres ont préparé la passation du golf à une structure compétente (en l'occurrence sans doute la base de loisirs de Jumièges-Le-Mesnil). Enfin, les élus se sont aussi réunis hors et en bureau pour réviser les statuts du Parc, afin d'harmoniser à l'échelle de la Normandie l'implication de la Région au travers d'une cotisation revue à la baisse et de la création d'un programme d'actions subventionné. Les deux Départements se sont également saisis de cette possibilité. Leur participation globale en baisse de 3 % par an affectera le budget au moins sur la durée du contrat de Parc 2018-2020. Les cotisations des autres collectivités sont désormais bloquées.

Enfin, dans une démarche cohérente de réduction des dépenses, deux marchés importants ont été revus à la baisse : celui des



photocopieurs et celui des assurances, permettant une économie significative évaluée à 40 000 € par an.

Le comité syndical a délibéré pour solliciter, auprès de la Région, la prolongation de la durée de la charte du Parc de 12 à 15 ans, soit jusqu'en 2028.

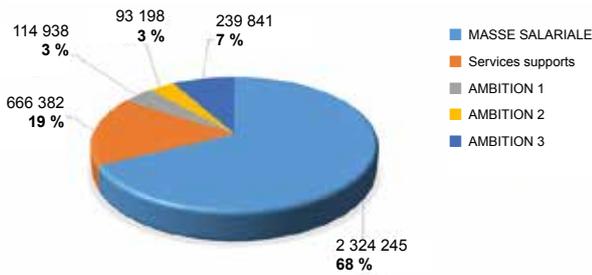
Enfin, il est à signaler que la Maison du Parc a accueilli près de 3 000 visiteurs en 2017.

Chiffres clés

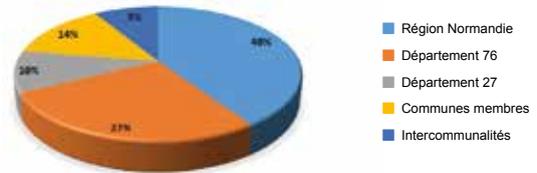
- 8 réunions de bureau
- 6 réunions de comité syndical
- 1 conseil des maires et présidents d'EPCI
- 4 réunions de la commission des marchés
- 3 réunions de la commission des finances
- 2 réunions de la commission ATLS ;
1 réunion de la commission VEP ;
1 réunion de la commission CVE
- 2 réunions du comité technique et 4 du CHSCT
- 3 réunions du conseil scientifique
- 3 réunions du conseil de développement durable du territoire
- Leader : 4 réunions du comité de programmation et 2 du comité de pilotage
- Golf : 5 réunions du conseil d'exploitation et 2 de chaque commission thématique

Budget

Dépenses de fonctionnement 3 438 604,93 €



Répartition de la cotisation statutaire



Répartition des recettes de fonctionnement 3 379 416,37 €



ÉLABORATION DU CONTRAT DE PARC 2018-2020

En 2017, la préparation du nouveau contrat de Parc a mobilisé une partie du travail de l'équipe, des élus du syndicat mixte, du conseil de développement du territoire et du conseil scientifique. Au total, plus de 150 personnes se sont investies dans cette réflexion commune. Les prémices et principes de celui-ci avaient été débattus, dès septembre 2016, à savoir : une construction partagée du nouveau contrat ; la signature des financeurs essentiels (Région Normandie, Départements de l'Eure et de la Seine-Maritime), dont les EPCI ; et l'élaboration, dans cette perspective, de « conventions filles » déclinant le contrat de Parc avec les EPCI. Pour cela, de juin à septembre, deux réunions d'équipe, une avec les techniciens des structures partenaires, deux inter-commissions du Parc, une réunion de bureau élargi et deux réunions entre financeurs ont précédé sa validation, en comité syndical, en octobre 2017. Ces échanges ont permis de dresser le bilan des 3 années du contrat précédant (2014-2016), de dégager les enjeux principaux, de prioriser les actions pour la période 2018-2020 en les déclinant selon 6 axes forts, toujours dans le respect de la charte du Parc. Enfin, un



premier programme d'actions pour l'année 2018 a été arrêté, permettant la préparation du budget 2018. Le Parc s'est fait accompagner par un prestataire, « L'Atelier », pour l'animation des rencontres entre commissions et la restitution en bureau.

« UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI » :

AXE DE LA COMMUNICATION DU PARC



Dans le cadre de la mise en œuvre de la charte, le Parc a souhaité se doter d'une stratégie de communication afin de définir le positionnement du Parc, définir des objectifs stratégiques de communication, établir des cibles prioritaires de

communication, et décliner un plan de communication pour les trois ans à venir. En 2016, le cabinet Selatik s'est vu confier l'élaboration de cette stratégie, qui comportait trois phases : diagnostic, stratégie de communication et sa déclinaison dans un plan de communication. La stratégie de communication a conduit à un nouveau positionnement autour de l'innovation et de l'expérimentation et incarne le slogan « Une autre vie s'invente ici ». Trois objectifs stratégiques ont été déclinés : apporter la preuve de l'utilité du Parc en valorisant les résultats ; démontrer que le Parc apporte un plus au territoire (ce qui le distingue, ce qui le rend unique) ; renouer le lien, en priorité avec les élus et la population, ayant pour finalité l'appropriation et la fierté. Afin de mettre en œuvre ces objectifs, des éléments de langage et des cibles prioritaires ont également été déterminés. Un accompagnement des équipes (4 journées + une demi-journée pour les salariés du golf) et des élus (une demi-journée) a ensuite permis de mettre en œuvre cette stratégie. Le plan de communication triennal met en avant une vingtaine de propositions d'actions, d'outils de communication et des aspects méthodologiques et organisationnels.

Ambition 1

Être garant des équilibres dans un territoire riche et respectueux de ses paysages, de sa biodiversité et de ses patrimoines naturels et culturels

ZONES HUMIDES



Vers une gestion de l'eau adaptée et partagée dans le marais Vernier

Suite à la labellisation du marais Vernier comme site Ramsar, le 18 décembre 2015, la Communauté de communes Roumois Seine et le Parc ont collaboré activement, en 2017, pour animer et faire vivre ce site. L'objectif est de mieux faire connaître les enjeux des milieux humides auprès des habitants et des responsables locaux et de valoriser les actions et les projets menés sur ce site, en matière de restauration et de gestion écologique. En parallèle, le Parc a poursuivi l'étude de restauration de continuité écologique sur les ouvrages du canal Saint-Aubin, lancée en 2014, laquelle intégrait un volet sur la gestion actuelle des niveaux d'eau dans le marais. Un travail important a été réalisé en 2017 pour évaluer les impacts de cette gestion et proposer des solutions d'amélioration. Le Parc intervient dans ce dossier en tant que conseil et propose des expérimentations au comité de suivi du règlement d'eau. Ce dernier a validé l'expérimentation de rehaussement de la cote de gestion de 10 cm pour un an, le 8 septembre 2017. Le Parc a appuyé techniquement les services de

l'État lors de l'animation des réunions publiques dédiées. Il a également pris la maîtrise d'ouvrage pour le suivi des niveaux d'eau et entamé un suivi individualisé des exploitants agricoles les plus concernés par les variations de niveau.

Nos connaissances sur le fonctionnement hydrologique du marais, désormais partagées par tous, restent toutefois lacunaires. Ainsi, en 2017, le Parc et le BRGM (bureau de recherches géologiques et minières) ont travaillé sur un projet d'étude et de gestion des eaux souterraines et superficielles du marais Vernier. Il consiste à compléter de manière très approfondie la connaissance du fonctionnement, puis à mener une concertation autour des modalités de gestion de l'eau. Il aboutira, enfin, à un plan d'actions permettant de préserver les écosystèmes et les usages associés, dans une vision dynamique, en anticipant les effets des changements globaux, notamment climatique.

Avant même le démarrage de ce projet et attentif à faire émerger une gestion collective et partagée du marais Vernier, le Parc a travaillé, en 2017, sur l'élaboration d'une « trajectoire tendancielle » de ce territoire.

URBANISME



Intégrer la trame verte et bleue dans les documents d'urbanisme

Le Parc est, notamment, reconnu par les collectivités dans son rôle d'appui et d'accompagnement dans l'élaboration de documents d'urbanisme, plus particulièrement à travers la déclinaison de la trame verte et bleue. En 2017, une expérimentation a été menée avec la communauté de communes de la région d'Yvetot (CCRY).

Sur le plateau du pays de Caux, un enjeu majeur de la préservation de la biodiversité réside dans le maintien et la bonne gestion des réservoirs de biodiversité que sont les réseaux de mares. Le Parc a donc proposé à la CCRY, actuellement en cours de réalisation de son plan local d'urbanisme intercommunal, un travail sur la trame bleue, constituée essentiellement par les mares.

Dans un premier temps, un inventaire et une cartographie exhaustive des mares ont été réalisés sur les communes membres du Parc, en partenariat avec les étudiants du BTS GPN du lycée de Sées, qui ont contribué à élaborer une méthodologie de caractérisation des continuités écologiques entre les mares. Ce projet a également impliqué les syndicats de bassin versant qui ont fourni leurs données sur les mares, les axes de ruissellement et l'occupation du sol. La méthodologie, testée sur la commune d'Auzebosc, s'appuie essentiellement sur le contexte paysager aux alentours

de la mare étudiée. Les secteurs du réseau de mares non fonctionnels ont été mis en évidence et des pistes d'actions ont été proposées. Les mares répertoriées par le Parc ont, également, été identifiées et protégées dans les pièces réglementaires du PLUi.

Lors de la réunion de restitution du projet aux partenaires, il a été décidé d'appliquer, en 2018, cette méthode expérimentale sur les 6 communes de la CCRV adhérentes au syndicat mixte du Parc. Ce dernier, dans le cadre du programme régional d'action sur les mares de Normandie, va lancer un groupe de travail sur ce sujet.

BIODIVERSITÉ

Les mares et les arbres têtards, réservoirs de biodiversité

En 2017, le Parc a porté la restauration de 33 mares de propriétaires publics et privés. Cette opération a été menée grâce au soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et de la Région Normandie, via leurs appels à projets Biodiversité. Grâce à l'étude menée en 2014/2015 sur 300 mares qui a permis d'en identifier 142 menacées par le comblement, une autre série de mares sera restaurée, en 2018, sur le même principe. Les travaux s'accompagnent systématiquement de sessions de formation ou de sensibilisation sur les mares et les amphibiens. Ainsi, depuis deux ans, environ 200 mares ont été restaurées grâce à l'implication du Parc, de ses différents partenaires

techniques (Métropole Rouen Normandie, syndicats mixtes de Bassin versant, Office National des Forêts, Maison de l'Estuaire, collectivités) et de propriétaires privés. Une démarche similaire, également soutenue par la Région Normandie, l'Agence de l'Eau Seine Normandie et la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Normandie, a été engagée sur les arbres têtards sur la période 2015/2017. 27 arbres ont été élagués en 2017. Une étude, menée sur les espèces d'insectes saproxyliques liées au bois mort dans les alignements d'arbres têtards, a recensé certaines espèces, très rares au niveau national, comme le Bourreau de la Reine (*Megapenthes lucens*). Pour parachever le programme en cours, une dernière série d'arbres sera élaguée en 2018.

Avant travaux



Après travaux



NATURA 2000

Une animation au plus près des acteurs

Le Parc est animateur de plusieurs sites Natura 2000 : marais Vernier, Risle maritime ; boucles de la Seine aval ; val Eglantier. Le Parc co-anime également avec la Maison de l'Estuaire l'observatoire de l'avifaune sur le site Estuaire et marais de la basse Seine. L'animation des sites Natura 2000 par le Parc consiste à mettre en place, avec les personnes volontaires, des actions de génie écologique permettant la préservation des espèces et des milieux remarquables, reconnus d'intérêt européen. Ainsi, 4 contrats Natura 2000,

montés ou suivis par le Parc, ont permis aux porteurs de projets d'être subventionnés pour la mise en place de pâturage ou pour des travaux d'entretien de haies et de clôtures. Le Parc a aussi effectué auprès de 22 acteurs du territoire des évaluations d'incidences. En effet, il s'agit de s'assurer de la compatibilité des projets (construction, événement sportif, etc.) avec les objectifs de conservation du site Natura 2000, en mesurant les éventuelles perturbations subies pour le milieu et les espèces. En 2017, l'arrivée d'un nouvel agent a permis de lancer la révision des documents d'objectifs (Docobs) qui constituent la

feuille de route pour la gestion du site. Les premiers acteurs et partenaires du site marais Vernier - Risle maritime ont été rencontrés. Cette évaluation et la réécriture du Docob sera poursuivie en 2018, en parallèle du lancement de celle du site Estuaire de la Seine. La révision du Docob du site boucles de la Seine aval sera initiée en 2019, celle de la ZPS (zone de protection spéciale) devra quant à elle être validée en 2020. Côté Oiseaux, près de 50 000 données ont été actualisées et mises à disposition. 112 points d'écoute ont permis d'alimenter les recensements réguliers. En 2017, le Parc dénombre 54 couples et 100 jeunes à l'envol sur la ZPS.

Quelques faits marquants de 2017

- ☛ **Un laboratoire à ciel ouvert** : 511 ha (hors terrain de la Maison du Parc), sous gestion effective du Parc, dont un nouveau conventionnement entre le Parc et Le-Mesnil-sous-Jumièges, suite à un travail partenarial avec la fédération de Chasse de Seine-Maritime.
- ☛ **Conseils en urbanisme** : avis sur 13 documents d'urbanisme arrêtés et 6 avis techniques. Contribution à l'élaboration des PLUi de la Métropole Rouen Normandie et des communautés de communes de la Région d'Yvetot, Pont-Audemer - val de Risle et pays de Honfleur Beuzeville.
- ☛ **Architecture** : 229 conseils sur dossiers de demande de permis de construire, certificats d'urbanisme, permis d'aménager et déclarations préalables, dont 55 conseils pour les communes du Parc en collaboration avec Caux Seine Agglo et 129 pour la commune de Canteleu. 65 rendez-vous avec des pétitionnaires à la Maison du Parc, sur site, en mairie ou à Caux Seine Agglo.
- ☛ **Éviter Réduire Compenser** : préfiguration d'un réseau d'acteurs qui reposera sur des échanges d'information, d'expérience, la formation, à destination des porteurs de projets publics ou privés et les bureaux d'études.
- ☛ **Aménagement de centre bourg** : soutien technique et financier du Parc dans l'aménagement du cœur de bourg de Saint-Pierre-du-Val, dont une esquisse et un chiffrage des travaux réalisés par un paysagiste.
- ☛ **Trame verte** : poursuite du projet clos-masures via 4 chantiers de plantation et 6 devis d'expertise forestière. Elagage de 27 arbres têtards à Quevillon et à Notre-Dame-de-Bliquetuit.
- ☛ **Paysage** : organisation d'une journée technique « Fleurir autrement, végétaliser durablement – végétal local » avec Florysage, ainsi qu'une expérimentation de massif de plantes locales à l'entrée du golf de Jumièges.



FONCIER

Vers une nouvelle stratégie foncière

Dès 2016, la Région Normandie a souhaité limiter le nombre d'acteurs pouvant réaliser des acquisitions foncières en milieu naturel, légitimant l'action du Conservatoire du littoral et des Conservatoires d'espaces naturels. 13 rencontres entre le Parc et ses partenaires techniques ont ainsi été organisées en 2016, afin de présenter l'action du Parc sur le foncier et recueillir leurs avis. En effet, l'acquisition de terrains en zone humide, outil au service d'une stratégie foncière plus large, était soutenue par l'Agence de l'Eau Seine Normandie afin de les protéger et de les restaurer par le biais d'une gestion écologique adaptée. En 2017, la stratégie d'intervention foncière portée par le Parc a donc été redéfinie. Le Parc, le Conservatoire d'espace naturel Normandie Seine (CenNS) et la Fédération des CEN ont décidé de développer une stratégie conjointe qui vise notamment à :

- développer la maîtrise d'usage de terrains par des outils fonciers ;
- sécuriser à très long terme les terrains acquis en les rendant inaliénables ;
- expérimenter des méthodes de restauration, de gestion et de suivi ;
- construire des partenariats avec d'autres acteurs.

Afin de sécuriser les terrains propriétés du Parc, le Parc a proposé un apport par donation à la future fondation des CEN, dont l'objet est de réaliser un portage foncier en milieu naturel, et d'assurer l'inaliénabilité des terrains.

La répartition des rôles entre le Parc et le CenNS est définie : veille foncière et de pré-diagnostic par le Parc, et acquisitions foncières par le CenNS. Pour mémoire, de 2012 à 2017, 30 hectares de terrains en zone humide ont été acquis par le Parc avec le soutien de l'Agence de l'Eau, sur les communes de Saint-Nicolas-de-Bliquetuit, Saint-Martin-de-Bocherville, Corneville-sur-Risle et Notre-Dame-de-Bliquetuit. L'ensemble des terrains en gestion agricole est exploité au moyen de baux ruraux à clauses environnementales, soit 27,83 hectares, ce qui reste une priorité pour le Parc. Une convention CEN/Parc sera signée dans le courant de l'année 2018.

Ambition 2

Coopérer pour un développement local, durable, innovant et solidaire

LEADER

Un outil au service du développement local

Porté par le Parc, les communautés de communes de Roumois Seine, Pont-Audemer - Val de Risle, pays de Honfleur Beuzeville, et Lieuvin Pays d'Auge, le groupe d'action locale Leader Seine Normandie est entré en 2017 dans une phase opérationnelle de programmation des projets. Le soutien technique et financier des porteurs de projet locaux (EPCI, communes, agriculteurs, prestataires touristiques, entreprises, associations, etc.) permet de répondre aux objectifs de l'ambition 2 de la charte du Parc. Le fil conducteur du programme Leader demeure l'économie de proximité et les services à la population au prisme du développement durable et de l'innovation.

Ainsi en 2017, 28 projets ont été présentés en avis d'opportunité aux comités de programmation, dont 18 ont reçu un avis favorable. Quatre projets ont été programmés et 120 projets sont, soit en contact, soit accompagnés par la cellule.

Quelques projets sélectionnés par Leader sur le territoire du Parc :

- Développement d'un accueil touristique pédagogique à la ferme - Villequier
- Reprise d'une épicerie multiservices - Conteville
- Organisation d'un start up week end - Pont Audemer
- Développement du parapente biplace dans les boucles de la Seine normande
- Démarche STEP animée par les Défis Ruraux - Accompagnement à la création d'activités - Caux Seine Agglo
- Appui à l'installation d'un restaurateur - Aizier
- Projet distribution alimentaire itinérante - Caux Seine Agglo

Quelques projets sélectionnés par Leader au-delà du territoire du Parc :

- Création d'une halle touristique - Thierville
- Création d'un atelier de production de jus de fruits - Épaignes
- Installation d'une chaudière bois granulés - Bosc Renault en Roumois

BOIS ÉNERGIE



Accompagner durablement la filière bois-énergie

En 2017, le programme Dynamic Bois ARBRE (Augmentation raisonnée du bois récolté pour l'énergie), coordonné par le Parc, cofinancé par l'Ademe et mené en partenariat avec le centre régional de la propriété forestière de Normandie, a notamment permis la réalisation du diagnostic sylvicole et du diagnostic territorial de la filière bois énergie.

En complément, la réalisation d'un plan d'approvisionnement territorial a été initiée, en partenariat avec la Fédération nationale des communes forestières et l'Institut géographique national. Cet outil d'aide à la décision à destination des élus du territoire vise à dresser un état des lieux de la filière bois à l'échelle du territoire et à mettre en évidence le potentiel de développement du bois énergie, en adéquation avec les autres filières de transformation du bois.

Le Parc et les Défis ruraux ont également travaillé sur la recherche de financements innovants pour la plantation de haies dont les produits issus de l'entretien représentent une ressource potentielle pour l'alimentation de chaufferies « biomasse » communales. La mise en œuvre de plans communaux de gestion des haies sur le territoire des communes de Villequier et de Vatteville-la-Rue viennent compléter cette approche sur les circuits courts d'approvisionnement en bois énergie. Enfin, l'animation auprès des propriétaires forestiers a débuté avec l'objectif d'accompagner la mise en œuvre de travaux de reboisement et d'amélioration des peuplements forestiers.

TOURISME

Le tourisme prend son envol au Parc

Le tourisme ornithologique, proche des pratiques du tourisme de nature, représente un marché à fort potentiel qui peut contribuer au développement de l'économie locale. L'attribution du label Ramsar au site marais Vernier - vallée de la Risle maritime, fin 2016, a enclenché le processus de valorisation du tourisme ornithologique sur le Parc. En partenariat avec différentes structures et acteurs intervenant dans le domaine de l'ornithologie, une première réunion a permis d'envisager un rapprochement dont l'objectif est de mieux valoriser les actions de chacun. Pour ce faire, il est prévu de présenter une demande de financement dans le cadre du programme Leader courant 2018.





Du 18 au 20 août, pour valoriser le tourisme ornithologique, le Parc a participé en Angleterre au *British Birdwatching Fair*, dans le cadre d'un partenariat national regroupant une dizaine de Parcs naturels régionaux. Il s'agit du plus grand événement naturaliste au monde par le caractère international des destinations présentes. Environ 25 000 visiteurs étaient au rendez-vous.

Valorisation des hébergements touristiques

Depuis plusieurs années, la fédération des Parcs naturels régionaux développe la marque Parc dans une logique de création de plus-value pour les entreprises et le territoire.

En 2016, la marque a évolué pour renforcer son impact auprès des consommateurs avec une nouvelle stratégie marketing, et simplifier la démarche d'adhésion avec une procédure allégée pour le Parc et le prestataire. Cette nouvelle marque « Valeurs Parc naturel régional » met en avant des produits et services du territoire obéissant à des critères spécifiques, auprès de consommateurs, de plus en plus sensibles aux enjeux du développement durable. Les critères de la marque s'articulent autour de trois valeurs : le lien au territoire, la dimension humaine et la préservation et la valorisation de l'environnement. Le Parc a fait le choix de développer cette marque pour les hébergements touristiques et la restauration. En 2017, le Parc est rentré dans



une phase opérationnelle de développement de la marque. Le référentiel national « Hébergements et restauration » a été adapté pour prendre en compte des éléments essentiels de la charte du Parc, en lien avec nos partenaires (gîtes de France, comités départementaux de tourisme - Eure Tourisme et Seine-Maritime Attractivité). Après l'avoir testé chez quelques hébergeurs impliqués, il a été validé par la commission Marque de la fédération des Parcs le 12 décembre 2017.

En parallèle, la procédure interne de marquage a été mise en place. Un comité d'attribution, créé pour échanger autour du développement de la marque et décider objectivement de son attribution à un prestataire, se réunira en 2018. La constitution d'un réseau des hébergeurs a été amorcée, avec deux temps d'échanges : présentation de la marque et visite de la Maison du Parc en octobre, et éduc'tour dans le Parc naturel régional du Perche en novembre.

Des fiches sur les écocgestes, réalisées par le Parc, donnent des conseils aux hébergeurs touristiques qui souhaitent améliorer leurs pratiques (économies d'énergie, d'eau, déplacements doux, jardin au naturel, etc.). Enfin, le Parc a participé aux deux temps d'échanges et de formations organisés par la Fédération des Parcs sur les audits.

Quelques faits marquants de 2017

- ✔ **Ecophyto 2** : association avec les acteurs de la filière agricole biologique pour proposer une stratégie propre à son territoire. Dossier retenu en juin, dans le cadre d'un appel à projet de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour obtenir des financements. Démarrage de l'étude diagnostic et stratégique et sensibilisation auprès des agriculteurs souhaitant convertir leur activité.
- ✔ **Route des fruits** :
 - un *Rendez-vous du Parc* en juin sur la boucle d'Anneville-Ambourville avec une forte adhésion du public. La sortie a affiché complet.
 - un *Rendez-vous du Parc* en septembre sur la boucle de Jumièges, via deux randonnées commentées dans les vergers des arboriculteurs.
 - réalisation d'un nouveau visuel par la Métropole Rouen Normandie, qui remplace celui des panneaux dédiés à la randonnée sur Duclair, Bardouville et Jumièges. Contribution à la rédaction du document.
- ✔ **Construction bois** : accompagnement de la commune de Vatteville-la-Rue et l'Agglomération Caux Vallée de Seine pour la réalisation d'une halle couverte d'accueil de randonneurs, en partenariat avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie. Restitution de ces travaux le 21 décembre, en présence du maire, des services de l'Agglomération et de Professions Bois, qui a également assuré le suivi des projets des étudiants et leur faisabilité.
- ✔ **« La Seine, monument libre et vivant »** : trois étudiants de l'école du paysage de Versailles ont porté leur regard sur le patrimoine de la Route des chaumières. Ils ont proposé un nouveau concept pour l'itinéraire qu'ils ont présenté les 20 mars sur le territoire et le 22 mars à leur école.
- ✔ **Mesures agro-environnementales et climatiques** : 515 hectares contractualisés.

Ambition 3

Tisser des liens entre les habitants et leur territoire en construisant un sentiment d'appartenance et une culture commune

ÉDUCATION AU TERRITOIRE



Une offre pédagogique de plus en plus affirmée

En 2016-2017, 45 parcours « Je découvre mon Parc » ont été organisés dans 18 communes du Parc. Ce qui correspond à 160 animations réalisées pour environ 1 200 élèves. Sur les 21 acteurs de l'Éducation au territoire dans le Parc, 16 ont été sollicités dans le montage de ces parcours. Pour faire connaître aux enseignants l'offre pédagogique présente sur le Parc, un important effort de communication est réalisé :

- mise à jour de la brochure et des catalogues d'animations et mise en ligne sur le site Internet ;
- rendu des projets menés en Éducation au territoire pour créer du partage d'expérience sur le site Internet du Parc ;
- création d'une carte interactive des projets menés, dont l'ensemble des parcours « Je découvre mon Parc », mise en ligne sur le site Internet ;
- organisation de 17 réunions d'informations auprès des équipes éducatives dans les écoles ;
- organisation d'un *Rendez-vous du Parc* autour des animations pédagogiques : 80 enseignants et 10 acteurs locaux de l'Éducation au territoire à la Maison du Parc.

Enfin, le Parc anime le réseau des 21 acteurs de l'Éducation au territoire en organisant des journées d'échange pour co-construire une offre de qualité. 2 journées ont été organisées en 2017.

Une résidence d'action culturelle

En 2016-2017, le Parc a signé un avenant de prolongation à son Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturel avec la direction régionale des Affaires culturelles de Normandie et l'Éducation nationale. Il a ainsi mené un projet avec la ville du Trait pour la commémoration de ses 100 ans d'histoire industrielle et ce, dans le cadre du projet *Le Monde du travail* porté par le Parc.

Deux ethnologues, l'une journaliste, l'autre écrivaine, ont travaillé avec les habitants, petits et grands, pour faire émerger

les représentations des uns et des autres sur le vivre ensemble au Trait aujourd'hui. Un film, des carnets d'explorateurs, une exposition et un livre, « Les 100 mots du Trait », ont mis en lumière les paroles de plus de 120 habitants.

Courant 2017, le partenariat avec la direction régionale des Affaires culturelles de Normandie et l'Éducation nationale a été renouvelé. Ainsi, un Contrat Territorial Enfance Jeunesse sera décliné annuellement durant les 3 ans du contrat de Parc 2018-2020.



CULTURE

À la découverte des zones humides

Avec l'association Cardere, la fédération de l'Eure pour la pêche et la protection du milieu aquatique, la communauté de communes Roumois Seine, le Conservatoire des sites naturels de Haute-Normandie, le Parc a mené le projet « ORADEROZO », durant l'année scolaire 2016-2017. Cette opération a pour objectif de faire découvrir au jeune public les zones humides, leur riche biodiversité et l'importance de les protéger. Les enfants de 27 classes du territoire du Parc ont découvert un marais près de chez eux et ainsi pris conscience de la richesse du territoire sur lequel ils grandissent.

Plusieurs sorties ont permis de découvrir les lieux, de façon à la fois sensible et scientifique. Chaque classe a relaté son expérience dans un carnet de souvenirs commun, de taille XXL, qui a voyagé dans toutes les écoles participantes avant d'être exposé à la maison du Parc.

Cette opération, conçue en partenariat avec l'association Cardere, fait aujourd'hui l'objet d'une étude pour être transférée dans d'autres Parcs naturels régionaux en France.



Le Monde du travail, un projet autour de l'industrialisation de la basse vallée de Seine

Initié en 2016, le projet *Le Monde du travail* se poursuit avec la thèse de doctorat menée par Marine Simon, qui a collecté 47 témoignages auprès des anciens employés des industries, et à travers plusieurs rendez-vous importants positionnant le Parc au cœur des enjeux contemporains. De nombreux habitants, élus et partenaires ont été sollicités et mobilisés dans ce cadre.

Ainsi, deux résidences d'architectes de 6 semaines ont été accueillies, en partenariat avec la Maison de l'architecture en Normandie-Le Forum et la direction régionale des Affaires culturelles de Normandie. La première a eu lieu à Duclair, avec Jean-François Brecq, architecte, et Jessica Neicun, sociologue, entre avril et octobre. Avec Laure Marait, urbaniste et Corène Caubel, paysagiste, la deuxième a eu lieu à Pont-Audemer et à la communauté de communes Pont-Audemer - Val de Risle, avec entre mars et juillet.

Une résidence d'action culturelle et territoriale *Enquête et écriture au Trait*, a mobilisé les habitants autour de la vie aujourd'hui au sein de la cité-jardin.

En novembre, au théâtre de Duclair, le Parc et l'université de Rouen ont organisé le colloque *Usines en bord de Seine*. Pendant deux jours, des universitaires, des experts et des acteurs de la vie économique, politique, environnementale et muséale se sont retrouvés pour échanger autour de l'histoire industrielle et de son patrimoine. Une quarantaine d'intervenants venus de la France entière et plus de cent visiteurs étaient présents sur les deux journées du colloque. En parallèle, le Parc a sollicité Loïc Séron pour une campagne photographique à la Revima et sur l'ancien site de la clouterie Mustad à Duclair. L'ouvrage *Usines en bord de Seine* propose un regard croisé entre photographie contemporaine, histoire et mémoire des travailleurs.





L'inventaire croisé : Le Trait, Yainville

L'inventaire croisé, opération transversale, inventorie le patrimoine bâti, les éléments paysagers et la mémoire orale associée.

L'opération, menée au Trait et à Yainville, a identifié les patrimoines de ces communes et mis en valeur l'habitat ouvrier et, notamment, la cité jardin créée par le chantier naval. Le 4 juin 2017, une randonnée patrimoine a été organisée autour des jardins ouvriers au Trait. L'animation pédagogique a pris la forme d'une chasse aux trésors dans le centre de Yainville. Le circuit de l'inventaire, conçu selon une nouvelle formule faisant émerger les principaux enjeux identifiés sur différents points d'arrêt, s'est déroulé le 8 décembre sur les communes du Trait et de Yainville. Enfin, un guide de la collection « Au fil des patrimoines » a été publié à destination des habitants afin de révéler les « trésors cachés » de leur commune et son patrimoine.

En parallèle, les données techniques sont intégrées à l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal portée par la Métropole Rouen Normandie.

Intégrée dans le projet *Le Monde du travail*, cette opération a aussi nourri l'exposition *Cités jardins, cités de demain* conçue par la Métropole Rouen Normandie.

COMMUNICATION



Rendre acteur les habitants

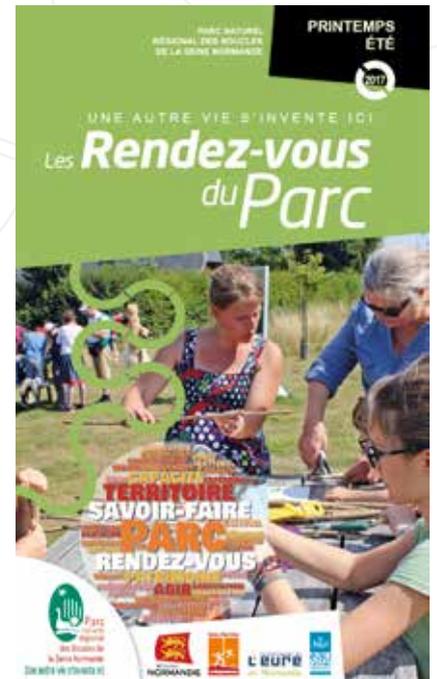
En 2017, le Parc a mis en place un nouveau programme d'animations, *Les Rendez-vous du Parc*, dont l'objectif est de mettre en avant les actions de la charte du Parc. Pendant plus d'un an, le Parc a travaillé à la définition de sa stratégie de communication et *Les Rendez-vous du Parc* sont un des outils qui inaugure le nouveau positionnement du Parc. Le but est d'amener les participants à modifier, conforter ou changer leurs pratiques au quotidien dans leur vie privée ou professionnelle. À travers ses *Rendez-vous*, le Parc souhaite améliorer sa lisibilité et la cohérence de ses actions, en particulier donner

une ligne directrice à sa communication et à son slogan « Une autre vie s'invente ici ». De spectateur, le public devient acteur, s'implique dans l'action que mène le Parc au quotidien pour innover, expérimenter sur notre territoire et mener le projet de territoire établi avec ses partenaires pour 15 ans au travers de la charte 2013/2028.

Déclinés par saison, 18 *Rendez-vous du Parc* ont été proposés au printemps et à l'été et 10 à la saison automne/hiver.

Un livret, regroupant ce programme d'animations biannuel, est diffusé sur le territoire. Le Parc en a profité pour réviser sa politique de diffusion et cible désormais au plus juste, limite les impressions papiers et privilégie une communication numérique, tout en gardant une place au rédactionnel dans la presse et aux partenariats avec les médias locaux.

Les premiers retours des participants, des partenaires, des élus et de la presse sont très encourageants. L'équipe du Parc s'est appropriée ce concept et de nombreux *Rendez-vous* seront proposés et s'ouvriront à de nouvelles thématiques en 2018.



Quelques faits marquants de 2017

- ✔ **Itinérances à vélo** : 5 classes ont profité d'un accompagnement par le service Éducation au territoire durant quelques jours.
- ✔ **Club nature** : une dizaine de jeunes participent un mercredi sur deux au club nature Crap'O'Parc, affilié au réseau des clubs Connaitre et Protéger la Nature.
- ✔ **Espaces naturels sensibles** : une dizaine d'animations grand public en réponse aux appels à projet des Départements de l'Eure et de la Seine-Maritime.
- ✔ **Vacances scolaires** : 169 jeunes participants aux animations nature.
- ✔ **Projets éducatifs sur mesure à la demande des enseignants** : 650 jeunes participants.
- ✔ **Collection ethnographique de 12 000 objets** :
 - Objets nettoyés : 859
 - Objets documentés : 92
 - Objets restaurés : 5
 - Objets acquis : 3
 - Connexions au portail culturel : 14 404
- ✔ **Musée Itinérant, expositions thématiques** :
 - Expositions prêtées : 9
 - Objets prêtés par le Parc : 385
 - Animations : 8
- ✔ **Centre de ressources** :
 - Ouvrages catalogués : 181
 - Revues de presse spécifiques : 10
 - Dossiers documentaires communes réalisés : 7
 - Ouvrages empruntés : 323
- ✔ **Écho des Boucles** : édité à 43 000 exemplaires en décembre. Possibilité de s'abonner numériquement ou en version papier.
- ✔ **Journée de la Randonnée** : près de 900 participants à Vatteville-la-Rue, pour cette 27^e édition.
- ✔ **Facebook** : 2 214 abonnés au 31 décembre 2017, 178 publications sur la page du Parc durant l'année.
- ✔ **Site Internet** : 155 visiteurs uniques en moyenne par jour en 2017.
- ✔ **Relations presse** : 50 communiqués de presse, 101 contacts avec les journalistes, 8 conférences de presse.



LE GOLF DE JUMIÈGES NORMANDIE

Le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande a repris la gestion directe de l'équipement au 1^{er} janvier 2015. Le golf de Jumièges est un équipement complet doté d'un parcours 18 trous, aux 2/3 en forêt, un parcours compact homologué pitch and putt, des zones d'entraînement (putting green et zone d'approche) et un practice 50 postes dont 20 couverts. L'équipement dispose, en outre, d'un club house qui abrite un restaurant et un hébergement de 18 chambres doubles. Le golf est intégré dans le champ concurrentiel de 40 golfs qui se partagent le marché en Normandie.

Une gouvernance partagée

Depuis 2015, un conseil d'exploitation du golf chargé de fixer les orientations et de prendre les décisions relatives à la stratégie de cet équipement a été installé. Il est composé de représentants des membres du comité syndical, d'un représentant de l'association sportive, d'un représentant de la ligue de golf de Haute-Normandie, des représentants des communes de Jumièges et Le-Mesnil-sous-Jumièges. Les statuts de la régie dotée de la seule autonomie financière et un règlement intérieur du conseil d'exploitation ont été adoptés. Par ailleurs, deux commissions émanant du conseil d'exploitation ont été créées : une commission terrain et une commission marketing et communication.

En 2017, ces instances ont été réunies 6 fois. Élaborée en 2016, la stratégie générale pour l'établissement a été mise en travaux. Géré par un Parc naturel régional, le golf de Jumièges se différencie de ses concurrents par sa capacité à développer une pratique écologique et durable de ce sport. Il s'est fixé pour objectif de proposer un parcours et des services de qualité tout en étant exemplaire du point de vue du respect de son environnement.

Une équipe du golf renouvelée

Une analyse managériale des processus décisionnels et organisationnels au sein du golf a été effectuée en 2015.

Suite à cette analyse, l'organigramme de la structure a été revu et l'équipe repositionnée. Un emploi de directeur a été créé en 2016 et la création d'emplois permanents dans l'équipe d'accueil et dans l'équipe terrain avait alors été actée. Néanmoins, en 2016, la baisse des moyens financiers et la disparition de l'aide régionale ont occasionné un retour aux agents contractuels « courts » et nécessité un encadrement plus fort. Le green keeper et le moniteur ont été remplacés en 2017.



L'équipe se compose désormais d'un directeur, d'un responsable d'exploitation, de deux hôtesses d'accueil, d'un cuisinier, d'un moniteur de golf à temps partiel, d'un green keeper et de 3 jardiniers. Les agents en contrat d'avenir, n'étant plus co-financés par l'État ont évolué en CDD.

Un budget contraint

Le budget de fonctionnement, à l'équilibre à hauteur de 690 310 €, a constaté un déficit de 66 283,37 €. La section d'investissement qui s'équilibrait à hauteur de 288 074,61 € a connu un résultat de l'ordre de 235 470,53 € qui permettra de clôturer la première phase du programme d'investissement engagé sur le golf. L'équipement n'a pas pu bénéficier du soutien de la Région Normandie en 2017 mais la Métropole Rouen Normandie a poursuivi son soutien à l'investissement à hauteur de 75 000 €. Cela a permis de mettre en œuvre la première phase du programme d'investissement afin d'améliorer notablement la qualité de la prestation fournie. L'année 2017 a aussi permis de poursuivre la transition, initiée en 2015, pour le golf dans l'optique d'une continuité et de l'amélioration de la qualité des terrains et des services. Les tarifs 2017 ont peu évolué par rapport à l'année précédente. Les tarifs d'abonnement et de green-fees sont restés parmi les plus compétitifs du marché dans la région.

Un programme d'investissement important

Dès l'année 2014, la priorité a été mise sur l'amélioration de la qualité des prestations délivrées par le golf. Le programme établi par le consultant terrain, la société GK Consult, a été poursuivi.

Les travaux ont concerné la salle de restaurant, la boutique et le lieu de repas de l'équipe : extension par couverture de la terrasse, isolation, extension de la boutique par reprise de l'hébergement, création d'une salle de repas à l'étage. L'assainissement a été mis aux normes par raccordement au collectif. La zone de lavage sous l'extension terrasse a été dallée (béton), équipée d'une zone de lavage. Une conversion de flore sur les greens a été poursuivie pour adapter le gazon aux propriétés du sol et diminuer les apports en eau. La continuité de l'amélioration des espaces de jeu, tout en ayant l'approche la plus écologique possible, reste une priorité.

Par ailleurs, les travaux, lancés suite à l'étude architecturale, permettent de rouvrir le club house, fermé depuis novembre 2017, en mars 2018.

Une communication et des événements mieux structurés

Plusieurs manifestations ont été organisées : journées porte-ouvertes, journées friend's and family, fête de l'école de golf, repas à thèmes (fêtes des mères, des pères, nouvel an chinois...), journées enseignements technologique, coupe du Parc, etc. À ces occasions un balisage exceptionnel est mis en place. Des flyers ont été diffusés. Le site Internet est régulièrement alimenté. Des communiqués sont envoyés régulièrement à la



presse, sur les opérations temporaires (initiations gratuites, Tous au Golf, etc.). Une conférence de presse a été organisée, conjointement avec le centre d'entraînement golfique de Bois-Guillaume, pour annoncer la mise en place d'une cotisation commune.

Une hausse des abonnés dans un contexte difficile

L'année 2017 est restée une année difficile sur le plan économique. La France n'a renoué avec la croissance économique qu'au deuxième trimestre et très faiblement. Cette faible croissance devrait encore perdurer en 2018, engendrant des effets négatifs également sur la pratique du golf. L'activité golfique est, par ailleurs, très liée à l'activité touristique et soumise aux aléas de la météorologie.

La saison estivale 2017 a été marquée par une sécheresse assez exceptionnelle, desservant la qualité du terrain. Par ailleurs, 2017 a été aussi marquée par un marché national des green fees en pleine décroissance. Malgré un contexte économique plus morose encore qu'en 2016 et une sécheresse exceptionnelle (ainsi qu'un système d'arrosage défaillant), le chiffre d'affaires s'est amélioré (+ 14 000 €). La continuité de la politique commerciale et l'amélioration de la qualité de l'offre ont permis de faire passer le nombre d'abonnés de 215 début 2015 à 340 (hors 29 en bigolf) fin 2017. Le CA est cependant en baisse sur le poste lié au passage des joueurs extérieurs.

De manière générale, une stagnation du marché est observée sur le plan national notamment sur le poste des visiteurs ou green fees. La progression du chiffre d'affaires attendue, début 2017, lors de la préparation budgétaire n'a donc pas été à la hauteur espérée.

Concernant les green-fees, le CA HT 2017 est de 88 000 € contre 137 214 € en 2016, ce qui représente une baisse du CA de 35 % par rapport à 2016. Le nombre de green fees était de 4 163 en 2017 contre 6 019 en 2016, ce qui représente une baisse de 31 %. Le ticket moyen est de 25 € HT. L'adhésion au réseau le Club, en septembre 2016, n'a pas permis de développer les green fees auprès de la clientèle de proximité (8 golfs partenaires du réseau en Haute-Normandie) et ce, contre toute attente.

Pour les abonnements, le CA HT 2017 est de 176 400 € contre 145 860 € HT en 2016, soit une augmentation de 21 %.





LES PARCS EN RÉSEAU

Fédération des Parcs naturels régionaux

Association loi 1901, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France est le porte-parole et l'animatrice du réseau des Parcs naturels régionaux. Depuis 1971, elle répond aux besoins des Parcs - élus et techniciens - d'échanger, de confronter les problèmes rencontrés, de se forger une doctrine et des méthodes communes, de faire connaître ses acquis et de dessiner ensemble l'avenir. Elle regroupe tous les Parcs naturels régionaux, les Régions, et les partenaires nationaux des Parcs. En 2017, les agents du Parc se sont rendus à la fédération ou dans l'un des Parcs accueillant un colloque ou un séminaire, pour travailler sur tous les thèmes qui relèvent des missions des Parcs : éducation, culture, communication, agriculture, forêt, urbanisme, paysage, biodiversité, forêt... Le Parc des Boucles de la Seine Normande a participé à 40 rencontres au cours desquelles il a témoigné, donné un point de vue, illustré par nos actions le sujet ou contribué à la préparation du congrès des Parcs 2018.

L'interparc normand : un réseau au sein du réseau des Parcs

Un réseau informel des Parcs naturels régionaux normands prend vie à l'échelle de la nouvelle Région, depuis 2016, par le biais de rencontres entre présidents et directeurs des quatre Parcs concernés : Perche, Marais du Cotentin et du Bessin, Normandie Maine et Boucles de la Seine Normande. L'objectif est tout à la fois de mieux partager les expériences et actions conduites dans chacun des parcs, d'imaginer des mutualisations, de se structurer en tenant compte de la réunification de la Normandie (un tel réseau fonctionnait de façon erratique en ex Basse-Normandie).

Une rencontre présidents-directeurs a eu lieu en février. Quatre rencontres entre directeurs ont eu lieu de visu de mars à novembre 2017 et trois réunions téléphoniques. Des rencontres à l'initiative des services régionaux ont aussi permis

d'harmoniser la présentation de nos contrats de Parc respectifs et d'homogénéiser les financements régionaux.

Le recrutement partagé d'un directeur administratif et financier a été proposé. Il s'est concrétisé entre le Parc des Marais du Cotentin et du Bessin et celui des Boucles de la Seine Normande, début 2018. Les échanges se sont poursuivis entre équipes système d'information géographique, paysage/aménagement, communication, éducation au territoire, tourisme, avec ou sans les services régionaux.

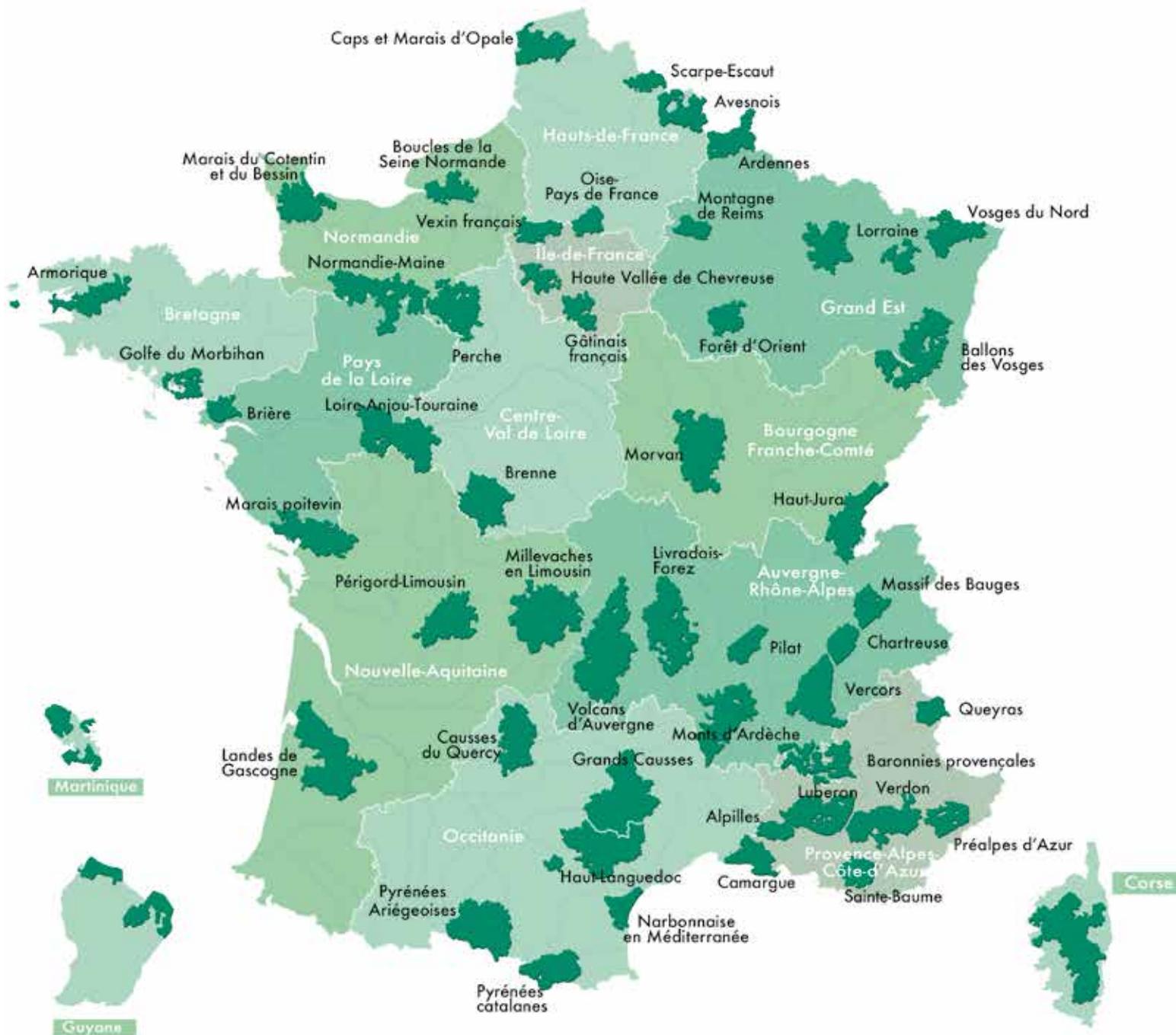
Destination Parcs

En octobre 2017, les Parcs naturels régionaux ont participé à Destination Parcs, à Paris Bercy village, au même titre que les autres Parcs naturels régionaux de France, pour fêter les 50 ans de la création des Parcs. Les services communication des 4 Parcs se sont coordonnés pour proposer des animations communes, et une mutualisation de la logistique a permis de réduire les coûts de transport.



Une autre vie s'invente ici

52 Parcs* naturels régionaux de France



Parcs
naturels
régionaux
de France

* au 31 décembre 2017

COLLECTIVITÉS DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES BOUCLES DE LA SEINE NORMANDE

Département de la Seine-Maritime

Allouville-Bellefosse
Anneville-Ambourville
Anquetierville
Arelaune-en-Seine
• La Mailleraye-sur-Seine
• Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
Auzebosc
Bardouville
Berville-sur-Seine
Bois-Himont
Canteleu
Duclair
Hautot-sur-Seine
Hénuville
Heurteauville
Jumièges
La Bouille
La Cerlangue
Le Mesnil-sous-Jumièges
Le Trait
Louvetot
Maulévrier-Sainte-Gertrude
Mauny
Norville
Notre-Dame-de-Bliquetuit
Petiville
Port-Jérôme-sur-Seine
• Touffreville-la-Câble
• Triquerville
Quevillon
Rives-en-Seine
• Caudebec-en-Caux
• Saint-Wandrille-Rançon
• Villequier
Sahurs
Saint-Arnoult
Saint-Aubin-de-Crétot
Saint-Clair-sur-les-Monts
Saint-Gilles-de-Crétot
Saint-Martin-de-Boscherville
Saint-Maurice-d'Ételan
Saint-Nicolas-de-la-Haie
Saint-Nicolas-de-la-Taille
Saint-Paër
Saint-Pierre-de-Manneville
Saint-Vigor-d'Ymonville
Sandouville*
Tancarville
Touffreville-la-Corbeline
Vatteville-la-Rue
Yainville
Yvetot
Yville-sur-Seine

*Commune associée

Département de l'Eure

Aizier
Barneville-sur-Seine
Berville-sur-Mer
Bouquelon
Bourneville-Sainte-Croix
• Bourneville
• Sainte-Croix-sur-Aizier
Caumont
Conteville
Corneville-sur-Risle
Étreville
Foulbec
Fourmetot
Hauville
Honguemare-Guénouville
La Haye-Aubrée
La Haye-de-Routot
Le Landin
Marais-Vernier
Pont-Audemer
Quillebeuf-sur-Seine
Routot
Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
Saint-Mards-de-Blacarville
Sainte-Opportune-la-Mare
Saint-Ouen-des-Champs
Saint-Pierre-du-Val
Saint-Samson-de-la-Roque
Saint-Sulpice-de-Grimbouville
Saint-Thurien
Tocqueville
Toutainville
Trouville-la-Haule
Vieux-Port

Collectivités

Région Normandie
Département de la Seine-Maritime
Département de l'Eure

Établissements Publics de Coopération Intercommunale

Métropole Rouen Normandie
Communauté d'agglomération havraise
Communauté d'agglomération Caux vallée de Seine
Communauté de communes Caux-Estuaire
Communauté de communes de la Région d'Yvetot
Communauté de communes Roumois-Seine
Communauté de communes Pont-Audemer val de Risle
Communauté de communes Pays de Honfleur Beuzeville

AUTRES PARTENAIRES FINANCIERS EN 2017

Agence de l'Eau Seine Normandie
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Direction régionale des Affaires culturelles
Directions des services départementaux de l'Éducation nationale 76 et 27
Europe, via les fonds Feader
Communauté de communes Lieuvin Pays d'Auge, via le GAL Leader Seine Normandie
Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
Association nationale pour la recherche et la technologie
Fondation du patrimoine Normandie
Université de Rouen Normandie, via le Groupe de recherche d'histoire et l'Institut de recherche inter-disciplinaire homme société
HAROPA Port de Rouen
Crédit Agricole Normandie Seine
École nationale d'architecture de Normandie

L'ensemble des documents de la charte est disponible :

Maison du Parc

692, rue du Petit Pont
BP 13 - 76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit
Tél. 02 35 37 23 16

Les documents sont également téléchargeables sur le site :
www.pnr-seine-normande.com

